

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANTON

Compte rendu de la séance du 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un le douze du mois de mars, le Conseil Municipal s'est réuni au foyer rural de Nanton à 19h00, sous la présidence de Mme Dauby, Maire.

Date de convocation : 05 mars 2021

Secrétaire de séance : Mr Gilloz Denis

Présent tous les membres du conseil sauf Mme ROUSSEAU Elodie (donne pouvoir à Mme BENAS Nathalie), Mr TAMIZON Cédric (donne pouvoir à Mr GILLOZ Denis) et Mr DAVID François.

Le compte rendu du précédent conseil municipal tenu le 05 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

Pour ouvrir la séance Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- La signature de la convention de la « Give Box »

L'ensemble du conseil accepte à l'unanimité de mettre ce point à l'ordre du jour.

I. Vote des comptes administratifs :

Madame le Maire présente les différents comptes administratifs de la commune

- **Budget Principal 2020 :**

Fonctionnement

Excédent 2019	298 992,28 Euro
Recettes 2020	444 329,71 Euro
Dépenses 2020	484 343,39 Euro
Déficit de l'année	-40 013,68 Euro
Excédent de fonctionnement	258 978,60 Euro

Investissement

Excédent 2019	77 845,91 Euro	RAR
Recettes 2020	183 165,17 Euro	33 650,00 Euro
Dépenses 2020	342 507,71 Euro	83 281,20 Euro
Déficit de l'année	-159 342,54 Euro	-49 631,20 Euro
Déficit d'investissement	-81 496,63 Euro	-131 127,83 Euro

Excédent disponible : 127 850,77 Euro

- **Budget Multi commerces 2020 :**

Fonctionnement

Excédent 2019	17 713,02 Euro
Recettes 2020	3 224,59 Euro

Dépenses 2020	265,89 Euro
Excédent de l'année	2 958,70 Euro
Excédent de fonctionnement	20 671,72 Euro

Investissement

Excédent 2019	0,00 Euro
Recettes 2020	0,00 Euro
Dépenses 2020	0,00 Euro
Excédent de l'année	0,00 Euro
Excédent 2020	0,00 Euro

Excédent disponible : 20 671,72 Euro

• **Budget Photovoltaïques 2020 :**

Fonctionnement

Excédent 2019	30 137,49 Euro
Recettes 2020	20 950,84 Euro
Dépenses 2020	19 577,12 Euro
Excédent de l'année	1 373,72 Euro
Excédent de fonctionnement	31 511,21 Euro

Investissement

Excédent 2019	8508,00 Euro
Recettes 2020	5649,00 Euro
Dépenses 2020	2813,00 Euro
Excédent de l'année	2836,00 Euro
Excédent d'investissement	11 344,00 Euro

Excédent disponible : 31 511,21 Euro

Le Maire se retire au moment du vote. Mme DECHENAUD Cécile, doyenne, fait procéder au vote. Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020.

II. Votes des comptes de gestion :

Le conseil approuve à l'unanimité les comptes de gestion du percepteur, qui sont identiques aux comptes administratifs.

III. Affectations des résultats 2020

Les résultats seront affectés dans les budgets primitifs 2021 de la façon suivante :

<u>Budget principal :</u>	Excédent de fonctionnement 127 850,77 €
	Deficit d'investissement 81 496,63 €
	Affectation complémentaire en recette d'investissement 131 127,83 €
<u>Budget multicommerces :</u>	Excédent de fonctionnement 20671,72 €
<u>Budget panneaux photovoltaïques :</u>	Excédent de fonctionnement 31 511,21 €
	Excédent d'investissement 11 344,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2020.

Iç. Communauté de communes : modification des statuts :

Suite à la prise de compétence « mobilité » par la communauté de communes, le conseil municipal doit se prononcer pour ajouter cette compétence aux statuts de la communauté de communes.

Le conseil approuve à l'unanimité cette prise de compétence.

ç. Convention de mise à disposition d'un local pour une « Give Box » :

L'association Allant Vers souhaite implanter une « Givebox » sur le parking du terrain communal où le but est de construire un cabanon afin d'y déposer des objets en état que d'autres peuvent récupérer sans contrepartie. Afin que l'association puisse construire et ainsi assurer auprès d'une compagnie cette « cabane », il convient de signer une convention de mise à disposition de l'emplacement sur le terrain communal. Présentation de la convention par Nathalie Benas qui en est la rédactrice conjointement avec Mélanie Maniez, pour l'association Allant Vers.

Un débat s'est animé autour de cette convention afin d'éclaircir les points non compris ou manquants.

Il résulte un vote des conseillers de : 12 « Pour » et 2 « abstentions » en faveur de la signature d'une convention avec l'association « allant vers ».

çI. Plui :

Le cabinet d'urbanisme en charge du PLUi demande de définir les futures zones constructibles, et nous propose 3 solutions.

La proposition n°2 a été retenue par le conseil mais des modifications seront apportées.

Certaines zones constructibles trop grandes tendent à être réduites en raison des contraintes d'urbanisme imposées par le SCOT.

çII. Questions diverses :

- La réfection du logement de la guiche touche à sa fin dans le but d'être remis en location courant avril.
- Le projet de rénovation de l'école suit son cours avec une présentation de plans affinés fin mars par l'architecte. Le projet a également été présenté aux enseignants.
- Des plantations ont été réalisées à la pointe de Vincelles par certains conseillers et habitants suite au dépérissement de plusieurs sapins.
- Mr De Launay François nous informe du démarrage de L'association Concept Ressources qui a pour but d'aider des jeunes en difficultés.
- Une journée broyage est organisée le 26 mars, il s'agit d'une première. Le broyeur est prêté par la communauté de communes.
- Enfin, les 13 et 20 mars sont organisées des journées solidaires afin de réaliser l'affouage de Mr DAVID Francois, encore en convalescence.

Fin de séance à 21 h 45.

